

# letr@it d'union

Bulletin d'informations de la Bernardière

N° 66

Mars 2023

L'Édito  
P.2

La vie municipale  
P.3 à 5

Le portrait  
P. 5

La culture  
P. 6 et 7

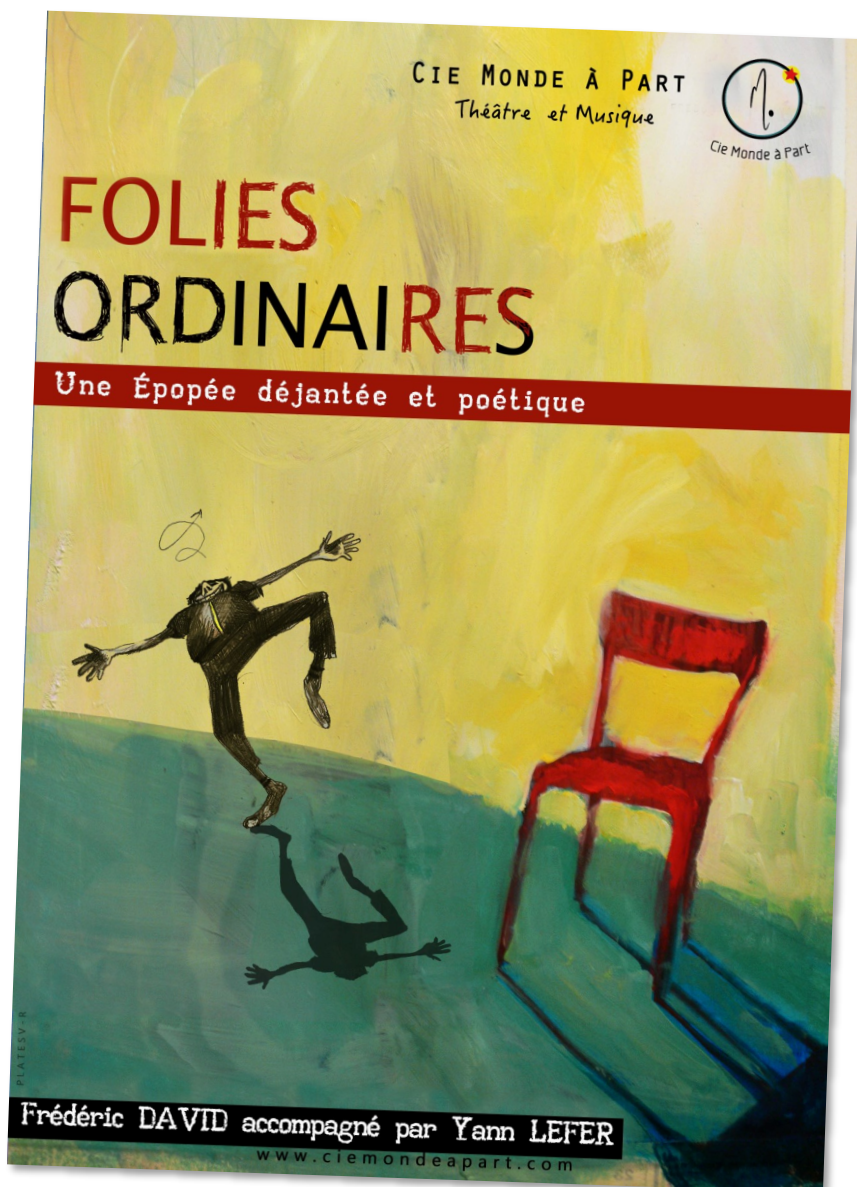
La vie locale  
P. 8

L'intercommunalité  
P. 9 à 11

## A NOTER

Le spectacle  
**"Folies ordinaires"**,  
le vendredi 31 mars 2023,  
salle de la Doline  
(ouverture des portes à 19h45).  
Pour tout public  
à partir de 10 ans.

*Voir en page 7*



la Bernardière

Chers amis.

L'arrivée du printemps avec le réveil de la nature nous invite à profiter des animations qui s'offrent à nous.

Du côté de Terres de Montaigu, deux événements majeurs vont rythmer les prochaines semaines avec le printemps du livre, manifestation culturelle de grande ampleur, et le Mondial Football qui fêtera son 50<sup>ème</sup> anniversaire avec cette année 2 matchs programmés sur notre stade du Vivier.

Entre temps, vous aurez pu apprécier le spectacle « Folies ordinaires » issu de la programmation culturelle communale.

Ce printemps va coïncider avec la dernière ligne droite des travaux de la halle et du restaurant, mais aussi avec le début des aménagements de voirie de notre centre bourg.

Nous reviendrons sur le phasage de ces derniers qui devrait être connu avant l'été sachant que Terres de Montaigu interviendra dès le mois prochain pour la réfection des ouvrages d'assainissement, désormais de sa compétence.



Je vous remercie par avance de votre compréhension pour les quelques perturbations que cela va occasionner, chantier nécessaire à l'amélioration de notre cadre de vie.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de mouvements encore sur notre commune, signe de vitalité, de dynamisme et de foi en l'avenir.

Je vous souhaite un très bon printemps

Le maire,

*Claude Durand*



# la vie municipale

Le compte-rendu complet de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune : <https://www.labernardiere.fr/>



**Ou cliquez directement ici**

## Le conseil municipal en *bref*

### ■ Participation aux frais de fonctionnement des écoles de Montaigu-Vendée

Le Code de l'éducation précise les cas obligatoires et les modalités de participation aux dépenses de fonctionnement lorsque des écoles publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune.

5 enfants de La Bernardière étaient inscrits dans les écoles publiques de Montaigu-Vendée pour l'année 2021/2022.

La participation demandée par cette commune s'élève à 6 155,30 €.

Classes	Participation par élève	Effectifs	Total
Elémentaire	366,79 €	2	733,58 €
Maternelle	1 807,24 €	3	5 421,72 €
			<b>6 155,30 €</b>

### ■ Echange de terrains rue des jardins

Lorsque les travaux d'aménagement de la rue de St Hilaire seront terminés, l'accès à la halle et à la rue des jardins se fera par le côté gauche du cabinet des kinés. L'accès actuel étant trop étroit, il a été convenu avec le propriétaire de la parcelle voisine d'un échange de terrain.

Le conseil municipal a ainsi validé la cession de 32 m<sup>2</sup> en échange de 46 m<sup>2</sup>. La soule résultant de l'inégalité de l'échange (sur la base de 15 €/m<sup>2</sup>) ainsi que tous les frais annexes (notaire, géomètre, clôture, plantation d'arbres fruitiers...) sont à la charge de la commune.

### ■ Déclassement et cession de terrains à l'Emerière

Pour faire suite à la demande d'acquisition de deux parcelles communales à l'Emerière, il a été constaté la nécessité de les déclasser au préalable dans le domaine privé de la commune.

Ces parcelles ne sont plus utilisées par la commune depuis plusieurs dizaines d'années mais sont en effet toujours classées dans le domaine public. L'opération envisagée ne portant pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation est dispensée d'enquête publique.

Le conseil municipal a validé le déclassement de ces 2 parcelles d'une superficie totale de 60 m<sup>2</sup>. Il a ensuite approuvé leur cession sur la base de 8 €/m<sup>2</sup> avec l'ensemble des frais annexes à la charge de l'acquéreur.

### ■ Signature d'une convention avec le centre de gestion de la Vendée pour la gestion de la paie

Afin de pallier l'absence de l'agent administratif chargé de la comptabilité le conseil municipal s'est prononcé pour signer une convention avec le centre de gestion de la Vendée. Cet organisme aura en charge l'établissement des bulletins de salaire pendant quelques mois jusqu'à l'arrivée d'un nouvel agent. Celui-ci est d'ores et déjà recruté et doit bientôt prendre son poste.

### ■ Tarifs de location des cellules commerciales de l'espace Hestia

Les 2 cellules commerciales de l'espace Hestia, propriétés de la commune, sont désormais en service. Le conseil municipal a ainsi dû se prononcer sur le montant des loyers de ces locaux :

- Le bureau partagé Déméter sera loué à la demi-journée ou à la journée. Le loyer a été fixé à 10 € la demi-journée, soit 20 € la journée entière.
- Concernant l'institut de beauté, un bail commercial doit être signé entre la commune et « Les sens de Bahia ». Le loyer a été fixé à 660 € TTC.

# la vie municipale

## ■ Mouvement de personnel

Après 21 ans au service de la commune, Sandra Alfaïa a choisi de donner une nouvelle impulsion à sa carrière. Carrière, qu'elle a commencé comme agent administratif à l'accueil de la mairie de La Bernardière. Puis, elle a pris en charge la comptabilité et en 2017, le poste de directrice générale des services lui a été confié. Entre temps, Sandra a passé différents concours afin d'acquérir de nouvelles compétences et faire évoluer sa carrière. C'est donc en toute logique qu'elle a demandé et obtenu sa mutation dans une commune un peu plus grande. Depuis le 27 février dernier, elle dirige les services administratifs de St Lumine de Clisson.

*Souhaitons-lui une bonne réussite dans ce nouveau challenge.*

Pour remplacer Sandra, la candidature de Laëtitia Derrieux a été retenue.

Cette Cugandaise d'adoption a intégré les services administratifs de la Bernardière depuis la mi-février.

Rétaise d'origine, à 25 ans, Laëtitia est montée à Paris avec son BTS assistante de direction et un DEUG de droit en poche. Au bout de quelques années dans différents postes d'assistante de direction, avec son compagnon et leur fille, ils ont décidé de se rapprocher de leur famille et se sont installés à Cugand en 2022. Elle apprécie particulièrement le fait d'habiter à 5 minutes de son travail.

Depuis son arrivée, elle montre une réelle détermination et un désir d'apprendre pour maîtriser les codes de l'administration si différents de ceux du privé.

Laëtitia possède toutes les qualités pour relever ce défi.

*Bienvenue à elle !*



## ■ Transport scolaire : Terres de Montaigu, votre nouvel interlocuteur

En devenant une communauté d'agglomération, Terres de Montaigu a acquis la compétence Mobilité.

Ainsi, à partir de la rentrée scolaire 2023, la Communauté d'agglomération deviendra l'interlocuteur pour le transport scolaire des Bernardins et plus largement des 4200 élèves inscrits dans un des établissements des 10 communes du territoire (écoles maternelles et primaires, collèges et lycées).

Les inscriptions se feront désormais auprès de Terres de Montaigu uniquement sur internet via un portail accessible depuis Mon Espace en ligne à partir de la mi-mai 2023. La période d'inscription se terminera fin juin pour les écoliers et les collégiens, et mi-juillet pour les lycéens.



Mon Espace en Ligne est accessible depuis le site de la Ville [www.montaigu-vendee.com](http://www.montaigu-vendee.com)



**Contact :**  
Service mobilité de Terres de Montaigu  
[mobilite@terresdemontaigu.fr](mailto:mobilite@terresdemontaigu.fr)

# TRANSPORT SCOLAIRE

NOUVEAU !

Pour la rentrée 2023, si vous habitez une des 10 communes de Terres de Montaigu\* et que votre enfant y est scolarisé, les inscriptions se feront désormais auprès de Terres de Montaigu et non plus d'Aleop.

- \* La Bernardière
- La Boissière-de-Montaigu
- La Bruffière
- Cugand
- L'Herbergement
- Montaigu-Vendée
- Montréverd
- Rocheservière
- Saint-Philbert-de-Bouaine
- Treize-Septiers

Inscriptions possibles à partir de mi-mai 2023 sur [terresdemontaigu.fr](http://terresdemontaigu.fr)

TERRES DE  
MONTAIGU

# la vie municipale

## ■ Gôûter de la chandeleur

Le 21 février dernier, à l'occasion de Mardi Gras, le CCAS de la Bernardière avait convié nos aînés à un gôûter servi à la salle de la Doline.

Le duo d'animateurs formé par Jacques et Daniel a fait l'unanimité. Sketches, histoires drôles (patoisantes) et chansons en mode karaoké ont ravis la soixantaine de convives tout au long de cet après-midi ... un peu trop court !



# le portrait

## ■ Bernadette Richard

Après 36 années d'exercice de sa profession d'infirmière libérale, profession tellement utile en milieu rural, Bernadette Richard a choisi de prendre sa retraite.

« J'ai fait le choix d'un métier passion et mon projet a toujours été de soigner à domicile.

Après quelques années de pratique hospitalière, je me suis installée sur les communes de Cugand et La Bernardière.

J'ai été très bien accueillie et je remercie d'ailleurs les patients de m'avoir accordé leur confiance en tant que jeune infirmière.

J'ai beaucoup aimé entrer dans le quotidien des gens et soigner plusieurs générations d'une même famille. Ces relations humaines sont un réel privilège !

Je suis heureuse de laisser la place à Katya Charrier qui va rejoindre l'équipe soignante en complément de Nathanaël Gervier et de Charles Bannier. »



Dès le 1er avril, ils tiendront une permanence tous les matins du lundi au vendredi dès 7h30 dans la salle Déméter de l'espace Hestia.

# la culture

## ■ Le printemps du livre

Le 33e Printemps du Livre de Montaigu se déroulera du 24 au 26 mars 2023.

Il sera présidé par le journaliste et romancier Étienne de Montety, lauréat du Grand Prix du Roman de l'Académie française 2020 pour « La grande épreuve » (Stock) et très impliqué dans la promotion du livre et de la lecture, en tant que directeur du Figaro littéraire et au sein de l'association Lire pour sortir.



Avec plus de 150 auteurs invités dont de nombreux romanciers populaires et plébiscités par le grand public (Virginie Grimaldi, Michel Bussi, Aurélie Valognes, Bernard Werber), le Printemps du livre de Montaigu s'affirme comme étant la première manifestation littéraire en Pays de la Loire.

### Voici un aperçu des animations proposées tout au long de ce week-end...

#### Parmi les invités

Virginie GRIMALDI • Oxmo PUCCINO • Véronique OVALDÉ • Michel BUSSI • Olivier ADAM • Aurélie VALOGNES • Bernard WERBER • Sophie TAL MEN • Xavier DE MOULINS • Stéphanie JANICOT • Maud ANKAOUA • Laure MANEL • Renan LUCE...

#### Soirée d'ouverture

Lecture musicale "D'après Marcel", Oxmo Puccino suivie d'une séance de dédicaces  
Théâtre de Thalie • Vendredi 24 mars • 20h30 • 5€, billetterie à l'Office de Tourisme

#### Stands des auteurs

Rencontres et dédicaces • Chapiteau, place de l'Hôtel-de-Ville • Du vendredi au dimanche

#### Grandes rencontres

Grands entretiens avec des personnalités invitées, ou dialogues littéraires autour de thématiques, animés par des modérateurs • Salle des fêtes et Maison des associations

#### Ecales littéraires

Rencontres d'écrivains autour de leurs actualités littéraires, animées par Philippe Chauveau de Web TV Culture • Chapiteau, place de l'Hôtel-de-Ville • Samedi 14h-17h • Dimanche 11h-12h & 14h-17h

#### Parmi les grands temps forts

##### « Une heure avec... »

- Michel Bussi
- Virginie Grimaldi
- Renan Luce
- Bernard Werber

Salle des Fêtes • Samedi & dimanche

##### Inauguration officielle

Chapiteau, place de l'Hôtel de Ville • Samedi • 11h

#### ...et plein d'autres animations, spectacles, rencontres

- Entrée libre et gratuite

- Jours d'ouverture:  
Vendredi 9h-20h  
Samedi 10h-19h  
Dimanche 10h-18h

- Restauration : food-trucks et commerces du centre-ville

- Navette gratuite samedi et dimanche

# la culture

## ■ Folies Ordinaires



Le vendredi 31 mars 2023, salle de la Doline, la Cie Monde A Part est heureuse de vous présenter le spectacle « **Folies Ordinaires** ».

Ecrit et conté par Frédéric DAVID avec la complicité musicale de Yann LEFER à la guitare, ce spectacle nous emmène dans un dédale de portraits aussi réalistes qu'imaginaires.

« Ancelin - le héros - est ballotté au milieu de personnages ciselés à la hache, tous aussi attachants que terribles... ».

Au bout du conte, Frédéric DAVID, originaire de Cugand, nous offre un plaidoyer plein d'humour et de poésie pour le respect des différences et l'ouverture au monde au fil d'une histoire qui dénonce les batailles de clochers...

Frédéric David fait partager ce qui l'habite depuis toujours : des histoires « faites maison » comme une grande épopée au cœur de son enfance, avec ses monstres et ses douceurs... De folies ordinaires en barbaries quotidiennes.



- Salle de la Doline (ouverture des portes à 19h45)
- Spectacle tout public à partir de 10 ans.
- Entrée 5 € jusqu'à 12 ans et 10 € à partir de 12 ans
- Sans réservation. Paiement par chèque ou espèces uniquement

## ■ Programme de la Médiathèque

### Samedi 15 avril à 10h

*P'tit dèj et mots gourmands*

Mots poésie, mots fantaisie, un p'tit déjeuner inattendu pour sortir de l'hiver !

### Jeudi 20 et vendredi 21 avril à 10h30

Bébés boudoirs - Prix des bébés lecteurs

Animation autour du livre pour éveiller les tout petits de 0 à 3 ans à la lecture.

Sur inscription (places limitées).

### Mercredi 3 mai à 10h30

Spectacle Jeune public - Clôture Prix des bébés lectures

**Petite clown rit** de La Caravane Cie

Une petite clown en trottinette tombe et trébuche.

Un spectacle frais qui gratouille et qui chatouille.

Spectacle de 6 mois à 5 ans. Durée : 30 mn.

Réservation conseillée

### Vendredi 12 mai à 18h

Répétition en public - **C'est balèze, un livre !** de La Cie A main levée

Livres sauvages, petites bidouilles, poésie et autres menteries...

Venez découvrir les coulisses de la création de ce spectacle.

### Samedi 3 juin à 10h30

Atelier vannerie - Réalisation d'un nichoir avec Les pouces en osier.

Atelier enfant/adulte.

Durée 1h30

Sur inscription (places limitées).

### Vendredi 16 juin à 18h30

Découverte du yoga

Pendant 30 minutes, Angélique vous propose une bulle de détente et de décompression.

Public ado/adulte

Ce trimestre, sélection de livres et de films autour du bien-être, de la détente et de la bonne humeur :)

### Doodling

Le doodling ou l'art du gribouillage. Tout au long de ce trimestre, venez décorer les vitres de la médiathèque. Et pas besoin de savoir dessiner, tout le monde peut y arriver !

### Prix des bébés lecteurs

Le Prix des bébés lecteurs continue ! Les tout-petits ont jusqu'au 30 avril pour voter pour leur album préféré.

# la vie locale

## COLLECTE des bouchons en plastique et liège

Seuls sont concernés les bouchons plastiques de boissons

**Le samedi 1er avril 2023**  
**de 9h30 à 12h00**  
**Parking salle des sports**

Ces bouchons sont ensuite triés par l'Esat Biocat de Gétigné puis acheminés à l'association les bouchons d'amour.



**Les bouchons de liège et liège synthétique** des bouteilles de vin, cidre, et tout objet en liège seront à déposer dans un autre bac.

Collecte au profit de l'association Vendée cancer

# TOURNOI

## Tennis de Table

# LA BERNARDIERE



*Samedi 25 mars 2023*

*A partir de 13h30 - Salle des sports*

Par équipe de 2 joueurs  
1 licencié & 1 non licencié  
ou  
2 non licenciés

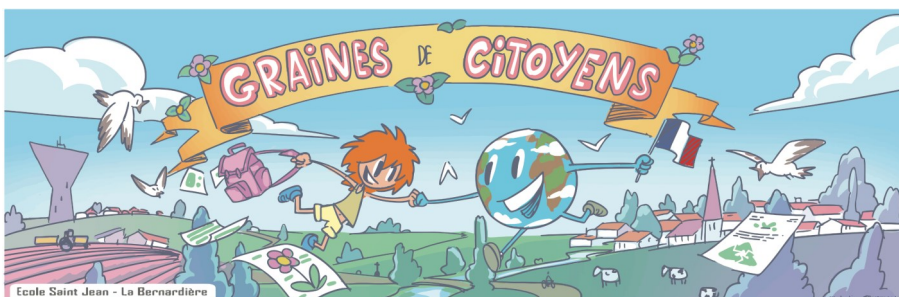
Inscriptions sur place  
8€ par joueur




La kermesse de notre école Saint Jean se déroulera le **samedi 13 mai**.

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous recherchons des bénévoles pour le montage, la tenue des stands, le rangement, ...

Venez nous rejoindre, une heure ou plus pour nous aider et surtout profitez du plaisir et de la joie dans les yeux de nos petites têtes blondes



Si vous souhaitez participer à la vie de notre commune, contactez :  
kermesse@labernardiere-stjean.fr  
ou Mathieu : 07.60.00.05.51



# l'intercommunalité

## ■ Mon Espace Habitat : 230 000 € alloués aux aides énergétiques en 2023



18 mois après l'ouverture de Mon Espace Habitat et l'accompagnement de plus de 360 projets, Terres de Montaigu renforce son engagement pour la rénovation énergétique des logements. En 2023, les critères d'attribution des aides proposées par la communauté d'agglomération évoluent pour inciter à des rénovations plus complètes et plus efficaces. L'enveloppe budgétaire augmente également de 30 000 € pour un total de 230 000 € dédiés à la rénovation énergétique sur l'année.

« Le but est pour nous d'aider les habitants à mener des travaux d'améliorations énergétiques ambitieux qui répondent aux enjeux de réduction de consommations mais aussi aux enjeux environnementaux, explique Damien Grasset, président de la commission Habitat, urbanisme et déchets. Ces aides sont en cohérence avec notre plan climat Terres d'é-nAIRgie, et la nécessité d'améliorer les performances énergétiques des logements. Au-delà des économies sur le chauffage, la protection face à la chaleur, comme on a pu y être confronté cet été, est dorénavant à prendre en compte, tout comme l'impact des rénovations. »

### 2 niveaux d'aides pour des gains énergétiques de 30 % minimum

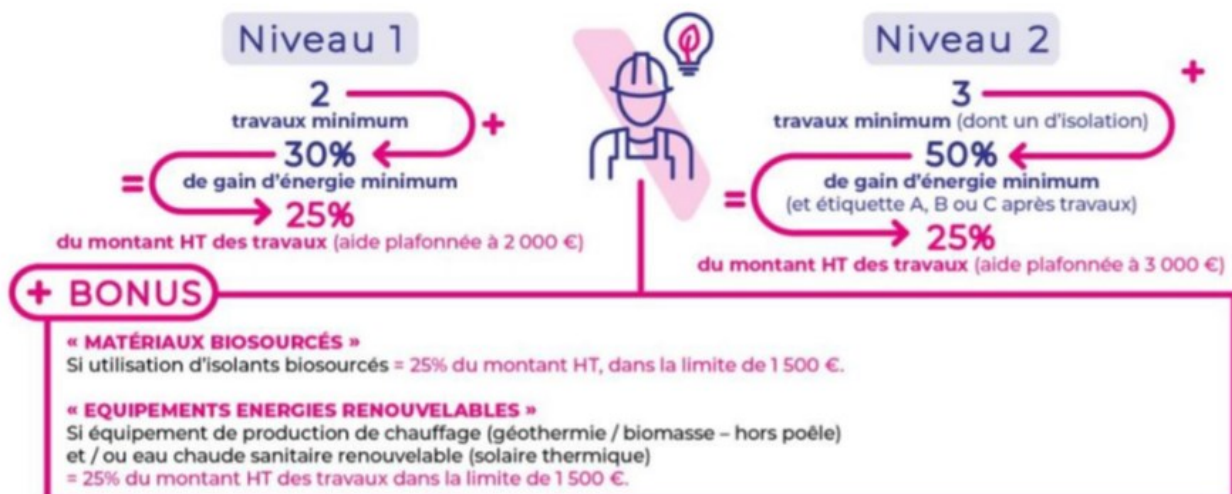
Les nouvelles aides valoriseront les rénovations des logements permettant au moins 30 % de gain énergétique avec la réalisation de « bouquet » de travaux, soit de plusieurs postes de travaux pour traiter toutes les déperditions thermiques comme par exemple changer un système de chauffage et refaire son isolation ou changer ses menuiseries, sa ventilation et son chauffage.

Les travaux doivent être réalisés sous 2 ans. Les autres aides à l'amélioration des logements, leur adaptation aux plus de 60 ans et à la création de logements locatifs sont maintenues tout comme les réunions d'information.

### Plus de 2,5 millions de kWh déjà économisés

« Depuis son ouverture en mai 2021, Mon Espace Habitat a rempli tous ses objectifs et même au-delà », explique Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu. Celui d'abord de devenir le lieu ressources pour les habitants qui mènent un projet habitat. Pour preuve, 1650 contacts ont été comptabilisés et 647 habitants reçus en permanence. Celui aussi d'accompagner les rénovations énergétiques avec plus de 360 projets permettant des économies d'énergie aidés et 115 aides d'amélioration de l'habitat délivrées. « Des gains énergétiques significatifs ont ainsi pu être effectués avec 2 573 331 kWh économisés sur une année soit la consommation de 1 118 habitants », complète-t-il.

Depuis leur mise en place en mai 2021, 376 000 € d'aides ont été apportées par Terres de Montaigu aux habitants, 1 348 168 € d'aides mobilisées par les partenaires et 7 247 592 € de travaux générés, un véritable effet levier pour les entreprises locales.



# l'intercommunalité

## ■ Mon Espace Habitat, un lieu ressources

En tant que lieu ressources concentrant l'ensemble des services publics autour de l'habitat, Mon Espace Habitat accueille les permanences du CAUE et de l'ADILE.



### Besoin de l'œil d'un architecte... ?

Des architectes-conseils du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) accompagnent les habitants dans la conception de leur projet de construction, d'extension ou de réhabilitation de leur habitation sur les questions de la composition globale, de la bonne distribution, de l'intégration au quartier...

**Gratuit sur rendez-vous – Contact : 02 51 37 44 95**



### ... et d'un juriste ?

L'ADILE de Vendée se tient aussi à disposition des habitants pour une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement (droit de la location, accession à la propriété, prêts, assurances...).

**Gratuit sur Rendez-vous - Contact : 02 51 44 78 78**

## ■ Terres de Montaigu propose le « BAFA à 0 € »

Réunis en conseil d'agglomération lundi 6 février, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé le lancement de l'opération « Ton BAFA à 0 € » visant à accompagner les jeunes à partir de 16 ans dans l'obtention de leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Porté dans le cadre de la politique jeunesse du territoire, ce parcours a pour ambition de lever les freins à l'obtention du BAFA à travers un accompagnement global engageant le jeune, les structures d'animation et le service prévention jeunesse de Terres de Montaigu.

En plus d'un accompagnement sur-mesure proposé par le service prévention jeunesse (démarches administratives, aides au financement, recherche d'un organisme de formation, d'un stage...), et de la formation sur le terrain assurée par les structures du territoire, le dispositif comprend une aide financière de 150 €. « Le coût d'une formation BAFA est estimé à 1000 €. En s'ajoutant aux aides existantes, à la gratification du stage pratique et au salaire d'une semaine de travail, cette subvention permet à un jeune de financer intégralement son brevet. » précise Bernard Dabreteau, président de la commission Jeunesse et sport de Terres de Montaigu.

Former les jeunes et assurer les effectifs des 28 structures du territoire.

« Cette opération vient répondre à plusieurs besoins : permettre aux jeunes de trouver un emploi saisonnier dès 17 ans, développer leurs compétences, mais aussi stimuler l'orientation vers les métiers de l'animation et de l'éducation, maintenir et renforcer la qualité de l'encadrement dans les structures d'animation et recréer un vivier d'animateurs saisonniers pour les 28 structures que compte le territoire », ajoute Bernard Dabreteau.

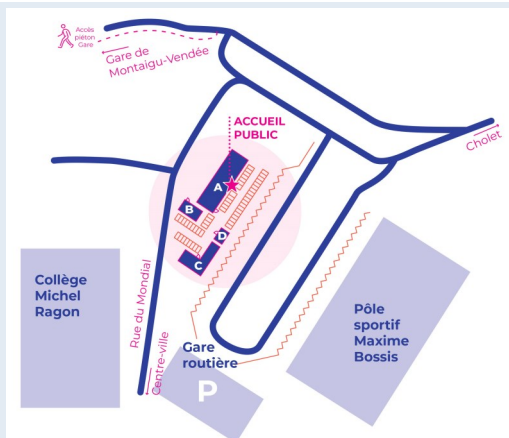


**Pour y prétendre, les jeunes doivent être âgés de 16 à 25 ans révolus, résider sur Terres de Montaigu, avoir réalisé leur stage pratique et travaillé une semaine en tant qu'animateur sur le territoire, et avoir validé leur diplôme au cours de l'année ou sur l'année dernière. Le budget de 4000 € alloué à l'opération permettra d'accompagner 25 jeunes.**

## ■ Hôtel d'agglomération - locaux provisoires

L'heure est aux travaux pour la construction du nouvel Hôtel d'agglomération.

Depuis le lundi 20 février et pendant les 24 mois de chantier, des bureaux provisoires situés **au niveau du pôle sportif Maxime Bossis (au 440 rue du Mondial)** accueilleront les services de Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée, mais aussi l'ensemble des réunions, commissions et conseils.



## ■ Ragondins : une régulation nécessaire pour préserver l'environnement et la biodiversité



À l'instar de l'ensemble du bocage vendéen, le territoire de Terres de Montaigu, maillé de cours d'eau, représente un écosystème propice au développement du ragondin. La multiplication de ce rongeur aquatique, considéré comme une Espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD)\*, a des conséquences sur la santé, l'environnement et l'agriculture, c'est pourquoi sa régulation est une nécessité.

Sur le territoire, elle est confiée au Gidon Terres de Montaigu qui agit en étroite collaboration avec les collectivités et les agriculteurs.

### Les risques liés à la prolifération des ragondins sont multiples :

- Transmission de maladies à l'homme et aux animaux d'élevage.
- Impact sur l'environnement en détruisant les berges (entraînant des risques de blessures pour le bétail), les frayères où se reproduisent les poissons, ainsi que les lieux de nidification de certains oiseaux d'eau.
- Cause d'importants dégâts sur les cultures, occasionnent des pertes financières importantes pour les agriculteurs. Un adulte consomme environ 2 kg de végétaux par jour.

La surveillance et la régulation des ragondins se fait à 80% du printemps à l'automne en utilisant la technique du piégeage, soumise à réglementation et autorisation de la mairie. Les cages sont posées sur des sites identifiés où la présence de ragondins est avérée. Ces pièges sont sélectifs, c'est-à-dire que les espèces piégées par erreur lors des relevages quotidiens sont relâchées. Un couple de ragondins peut engendrer jusqu'à 90 descendants en deux ans. L'action du GIDON vise donc bien à réguler l'espèce et non à la faire disparaître.

La régulation incombe aux propriétaires des terrains concernés : communauté d'agglomération, commune, entreprise, exploitation agricole ou propriétaire privé. Des conventions mentionnant les sites référencés et les grilles tarifaires sont établies pour chacun d'entre eux. Sur les 38 000 hectares du territoire de Terres de Montaigu, la grande majorité des sites concernés restent des terrains agricoles ou des espaces publics. Mais pour que la régulation soit efficace, le civisme et la vigilance de tous sont nécessaires.

\*Liste des ESOD inscrite au Code de l'environnement

**Bon à savoir :** Le Gidon Terres de Montaigu, Groupement intercommunal de défense contre les organismes nuisibles, est une association de surveillance et de lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants et les taupes.

Elle s'organise autour d'un bureau composé d'agriculteurs et d'élus, représentant chaque commune, et de 2 agents en charge de la régulation sur le territoire.

### Tarifs PARTICULIERS :

- Pour une surface inférieure à 1200 m<sup>2</sup> : montant forfaitaire pour l'intervention de piégeage de 120 €.
- Pour une surface supérieure à 1200 m<sup>2</sup> : un devis sera réalisé sur la base de 50 € par déplacement et du temps estimé par les agents (40 €/heure).

### Tarif ENTREPRISES :

Sur devis



Pour toute demande d'information et de prestation veuillez contacter le GIDON : [gidonmontaigurocheserviere@gmail.com](mailto:gidonmontaigurocheserviere@gmail.com)

Pour signaler la présence de ragondins sur le territoire, prenez contact avec la mairie.

# l'état civil

## Naissance :

- Blanche DESBORDES CHECCO, née le 9 février 2023

## Décès :

- Mme Monique BROCHARD, décédée le 21 décembre 2022
- M. Joseph CHAMPIN, décédé le 8 janvier 2023
- M. Marcel TALLET, décédé le 18 février 2023

## A noter

### ■ Collectes de sang :

#### Jeudi 30 mars 2023

de 15h30 à 19h30 à St Georges de Montaigu (Salle Dolia)

#### Jeudi 27 avril 2023

de 15h30 à 19h30 à La Guyonnière (Espace Agapé)

#### Vendredi 26 mai 2023

de 15h30 à 19h30 à Boufféré (Salle Magnolia)

#### Lundi 26 juin 2023

de 15h30 à 19h30 à Treize-Septiers (Salle polyvalente)

#### Jeudi 27 juillet 2023

de 15h30 à 19h30 à La Bernardière (Salle de La Doline)



### ■ Collectes des déchets :

- Lundi 27 mars
- Mardi 11 avril
- Lundi 24 avril
- Mardi 9 mai
- Lundi 22 mai
- Lundis 5 et 19 juin
- Lundis 3 et 17 juillet



Attention, ces dates concernent toute La Bernardière sauf la Pénissière La Cour qui est rattachée à une tournée de La Bruffière.

## MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : [contact@labernardiere.fr](mailto:contact@labernardiere.fr)

[www.labernardiere.fr](http://www.labernardiere.fr)

[facebook.com/Mairie La Bernardière](https://facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

### Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Les mardi, mercredi et vendredi :  
de 9h00 à 12h30

Le samedi :  
de 9h00 à 12h00

### Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le samedi :  
de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication :  
Claude DURAND, maire de La Bernardière.

Mars 2023